

Rapport à la langue d'origine chez les descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire

Jérémie POGOROWA

Assistant à l'Université Saint Thomas d'Aquin (USTA)

Ouagadougou/Burkina Faso

pogorowa.jp@gmail.com

Résumé

Cet article analyse le rapport à la langue d'origine chez les descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. Il examine comment se construit le rapport à la langue d'origine en contexte migratoire, selon une perspective transnationale. A la suite des travaux sociolinguistiques portant sur les dimensions sociales du rapport à la langue, l'article s'intéresse aux relations sociales que le rapport à la langue génère. On sait aussi l'influence des facteurs sociaux sur la pratique ou non de la langue. L'enquête biographique révèle des stratégies de transmission de la langue d'origine ainsi que des facteurs sociaux de résistance. Elle montre comment la diversité des trajectoires migratoires (celles des migrants et celles de leurs descendants) agissent sur la construction du rapport à la langue d'origine. La migration elle-même se révèle comme un espace de réorganisation des appartenances linguistiques. Ainsi le rapport des descendants à leur langue d'origine se reconfigure à cause de l'assimilation culturelle et de la diversité linguistique. Le descendant de migrant apparaît comme un individu aux identités linguistiques multiples et fluctuantes.

Mots-clés: langue d'origine, communauté linguistique, appartenance linguistique, assimilation linguistique, descendants.

Abstract

This article analyzes the relationship with the language of origin among the descendants of Burkinabè migrants in Côte d'Ivoire. It examines how the relationship with the original language is constructed from a transnational perspective. Following sociolinguistic research on the social dimensions of the relationship with language, the article focuses on the social relationships that the relationship with language generates. We also know the influence of social factors on the practice or not of the language. The biographical investigation reveals strategies for transmitting the original language as well as social factors of resistance. It shows how the diversity of migratory trajectories (those of migrants and those of their descendants) affect the construction of the relationship with the language of origin. Migration reveals itself as a space for reorganizing linguistic affiliations. Thus the relationship of descendants to their original language is reconfigured because of cultural

assimilation and linguistic diversity. The descendant of migrant appears as an individual with multiple and fluctuating linguistic identities.

Key Words: original language, linguistic community, linguistic affiliation, linguistic assimilation, descendants.

Introduction

La présente étude analyse, selon une perspective transnationale, le rapport à la langue d'origine chez les descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. La langue originaire peut, soit être occultée parce que marqueur de différenciation sociale dans la société d'accueil, soit être utilisée dans le cercle familial ou entre personnes de même origine. Tandis que les migrants considèrent leur langue d'origine comme la langue « de l'avant », celle d'avant leur départ du pays d'origine, leurs descendants la considèrent comme la langue « de l'ailleurs », celle de « là-bas » (Conseil de l'Europe/Unité des Politiques Linguistiques, 2014). C'est pourquoi, le recours à l'expression « langue d'origine », qui désigne la première langue des migrants, suggère un rapport ambivalent d'appartenance et de distanciation sociale entre les descendants et la langue d'origine de leur père et/ou de leur mère. Cette expression, appliquée aux descendants de migrants, ne va pourtant pas de soi, à côté de celle, plus utilisée mais moins précise, de « langue maternelle ».

La littérature américaine, traitant des questions sociolinguistiques de la migration, utilise les concepts de « communauté de langue » (*linguistic community*) et de « fidélité à la langue » (*language loyalty*) pour analyser les dimensions sociales du rapport à la langue (De Heredia-Deprez, 1976 : 32). Ces deux concepts interagissent. Par fidélité à leur langue d'origine, les migrants développent des stratégies de transmission à leurs descendants. La communauté de langue peut désigner un groupe de personnes parlant la même langue. Pourtant, une telle communauté peut être traversée par d'autres langues, de même que chaque membre de cette communauté peut en parler plusieurs (Garabato, Kis-Marck, 2015). D'où la distinction à faire entre l'appartenance à une communauté linguistique et la participation à cette communauté linguistique (Hymes, 1974 : 50). En effet, le fait de parler telle ou telle langue ne suffit pas à faire naître le sentiment d'appartenir à une communauté.

Deux critères sont généralement convoqués. D’abord, le critère géographique : c’est une entité localisée géographiquement (Baggioni *et al.*, 1997 : 89). Toutefois, se pose la question de savoir si un changement de territoire implique aussi un changement de communauté linguistique. Ce critère a besoin d’être complété par la prise en compte des représentations sociales et symboliques (religion, mode de vie, rites, mœurs, histoire, etc.) qui contribuent à renforcer le sentiment d’appartenir à une communauté linguistique (Garabato, Kis-Marck, 2015).

La question que l’on peut se poser est la suivante : Quels types de rapport les descendants de migrants burkinabè en Côte d’Ivoire entretiennent-ils avec leur langue d’origine ? A cette question principale, vient se greffer une autre interrogation non moins importante : Comment pratique-t-on en migration sa langue d’origine dans un contexte de diversité linguistique et d’assimilation culturelle ?

L’hypothèse que l’on peut formuler est alors la suivante : vis-à-vis de leur langue d’origine, les descendants de migrants entretiennent un rapport ambivalent d’appartenance et de distanciation sociale, eu égard au contexte d’assimilation culturelle et de diversité d’appartenances linguistiques. Le descendant est un individu aux identités linguistiques multiples et évolutives. Selon les situations, il peut activer telle ou telle langue (langues d’origine ou celles du pays d’accueil) qui lui paraît plus structurante. La pratique de la langue d’origine se réduit de façon symbolique à l’échelle familiale ou entre personnes ayant une même origine.

Après l’analyse des stratégies de transmission et des trajectoires migratoires, l’étude montrera comment la construction de ce rapport ambivalent se fait dans un contexte d’assimilation et de diversité linguistique.

Méthodologie

Cet article se base sur des enquêtes de terrain réalisées entre 2017 et 2019 à Ouagadougou auprès d’étudiants et de jeunes diplômés. Ces derniers étaient tous descendants de migrants burkinabè en Côte d’Ivoire, nés pour la plupart dans ce pays, avant de retourner dans leur pays d’origine pour entamer des études supérieures. L’objectif était d’examiner comment se construit leur projet

migratoire et quelles stratégies d'inscription sociale sont développées lors du retour au pays d'origine. C'est ainsi que la question du rapport à la langue d'origine s'est posée, dans le cadre du retour.

Trois séjours à Ouagadougou ont permis de mener l'enquête de terrain : janvier 2017, janvier et février 2018 et janvier 2019. Au début de l'enquête, j'avais envisagé de rencontrer en priorité des descendants ayant déjà séjourné au moins trois ans à Ouagadougou. Je postulais alors que leur profil présenterait l'avantage de parler leur langue d'origine. Mais au regard de l'enquête exploratoire, j'ai jugé nécessaire d'inclure des étudiants néo-arrivants au même titre que tous les autres, qu'ils viennent pour la première fois à Ouaga ou qu'ils y soient déjà venus.

Au campus de Ouaga, les liens noués lors d'une première enquête en 2015 sur les mouvements étudiants, ont été mis à profit. Ces contacts gardés avec quelques membres de la Fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso (FESCI-BF), ont facilité l'accès au terrain : accès aux lieux (cités universitaires, campus, quartiers résidentiels des étudiants) et aux réseaux associatifs, syndicaux, religieux, etc. Les entretiens ont été effectués dans des lieux très variés de la ville de Ouagadougou. Ils ont eu lieu au campus (à la cafétéria, dans un amphithéâtre, sous un arbre), dans les cités universitaires de Kossodo, de la Patte d'Oie et de la « Chinoise » (en chambre ou dans la cour), dans les quartiers résidentiels des étudiants. La prise en compte de la variation de ces contextes de l'énonciation s'imposait en vue d'interroger les étudiants dans divers lieux de la ville de Ouagadougou, les entretiens étant organisés en fonction de l'emploi du temps et de la localisation des interviewés.

Au début de l'enquête, la méthode dite « boule de neige » m'a conduit uniquement vers des étudiants aux profils universitaires et aux caractéristiques sociodémographiques similaires. C'est ainsi que les militants de la FESCI-BF m'ont présenté uniquement leurs camarades issus de la même structure syndicale. Mais le souci de diversifier les enquêtés m'a amené à intégrer des variables telles que la filière, l'appartenance associative, syndicale, politique ou religieuse, le sexe, afin de rendre l'échantillon plus hétérogène. D'autres opportunités d'entretiens informels ont été multipliées, sous une forme non-directive, afin de vérifier certaines informations. Réalisées au cours

d'un repas ou autour d'un *grin* de thé, ces rencontres en ont parfois dit autant que des entretiens formels.

Les entretiens ont concerné un échantillon de 99 étudiants et jeunes diplômés, tous descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. Pour préserver leur anonymat, des dénominations leur ont été attribuées. Ces enquêtés dont le retour à Ouagadougou se situe entre 2010 et 2019, sont tous inscrits à l'université publique Joseph Ki-Zerbo et Thomas Sankara. Leur âge est compris entre 21 et 32 ans. Si la plupart sont en cycle de licence, 12 parmi eux sont de jeunes diplômés en licence et en maîtrise. Ces jeunes diplômés, qui ont souvent passé une dizaine d'années à Ouagadougou, montrent comment le retour au pays d'origine s'accompagne d'un processus de reconfiguration du rapport à la langue d'origine en vue de la reconnaissance et de l'intégration sociale.

L'ensemble des enquêtés appartient à dix langues d'origine burkinabè que sont : le *gourounsi*, le *samo*, le *bobo*, le *bissa*, le *bwaba*, le *peul*, le *dagara*, le *gulmanceba*, le *yaana*, le *mooré*. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux (51,48 %) sont issus du groupe linguistique majoritaire au Burkina Faso : le *mooré*. Cette diversité linguistique offre des expériences variées dans le cadre du retour au pays d'origine, selon qu'ils parlent ou non leur langue d'origine.

L'étude s'est ainsi basée sur une approche qualitative où les entretiens biographiques et des récits de vies ont constitué la principale source d'informations. L'usage de la méthode biographique a permis à chaque enquêté de devenir l'informateur principal sur son itinéraire, à travers toutes les questions concernant ses rapports à la (ou aux) langue (s) d'origine et à celles du pays d'accueil. Initiée par les sociologues américains de l'École de Chicago dans les années 1920 et développée notamment lors de l'enquête de W.-I. Thomas et F. Znaniecki sur les paysans polonais (1998), la méthode biographique s'inscrit clairement dans l'interactionnisme symbolique : elle repose sur une approche compréhensive des phénomènes et considère l'acteur social enquêté comme « un véritable observatoire du social, à partir duquel se font et se défont les interactions et actions de tous » (Le Breton, 2004:20).

L'ensemble des entretiens biographiques ont été réalisés en français, enregistrés puis retranscrits. L'analyse s'est faite par recoupement thématique.

1. La langue d'origine à l'épreuve de la migration

1. 1. Stratégies de transmission et facteurs sociaux de résistance

Les migrants burkinabè vivant en Côte d'Ivoire développent des stratégies de transmission de leur langue d'origine à leurs descendants, alors que le champ d'utilisation de cette langue se redéfinit considérablement en migration, avec la tendance à se restreindre au cadre familial. Si certains descendants déclarent être capables de comprendre et de se faire comprendre dans la (ou les) langue(s) d'origine de leurs parents, ils sont nombreux à reconnaître leurs limites dans l'usage de la (ou des) langue(s) de leur pays d'origine. Au moins un tiers des enquêtés parlent la langue d'origine de leur père et/ou de leur mère, tandis que plus de la moitié d'entre eux n'ont pas appris la langue d'origine de leur père et/ou de leur mère. Saba (28 ans, L3 de sociologie) est fier de parler la langue d'origine de son père et de sa mère : « Je maîtrise beaucoup le *mooré* ». Roger (27 ans, L3 de géologie) parle couramment sa langue d'origine : « Dès la Côte d'Ivoire, je maîtrisais ma langue, le *mooré*. Je maîtrisais bien ma langue ». Saba explique l'obligation faite par son père à tous les enfants de ne parler que leur langue d'origine dans le cadre familial : « Une fois que tu parles le français, il te ramène à l'ordre ; il te dit: non, ce n'est pas ici ; le français c'est de l'autre côté », c'est-à-dire en dehors du cadre familial ou à l'école. « Ce qui m'a beaucoup aidé, poursuit Saba, c'est que, quand on quitte l'école et qu'on arrive à la maison, c'est fini ; on ne parle plus le français, c'est la langue maternelle ». Les migrants déploient ainsi cette stratégie pour rester fidèles à leur langue d'origine dans le milieu familial, par son usage courant avec leurs enfants (Biichle, 2012).

La fidélité à la langue d'origine peut se traduire aussi par le retour des descendants au pays d'origine pour un séjour plus ou moins long. Ce retour, initié par les migrants en faveur de leurs descendants, offre l'occasion d'apprendre leur langue d'origine. Sondo (30 ans, titulaire d'une maîtrise en économie) et toute la fratrie ont fait l'école primaire dans leur village d'origine au Burkina Faso. Cela leur a permis d'apprendre leur langue d'origine. Pema (26 ans, L2 de philosophie et 2^e année de journalisme) est resté huit ans dans son village d'origine au Burkina Faso. C'est là qu'il a poursuivi sa scolarité et appris le *gourounsi*, langue d'origine de son père,

différente de celle de sa mère. Ainsi, pour les migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, le retour de leurs enfants au pays d'origine est une occasion de transmission de leur culture, par le biais de la langue d'origine (Blot, 2003). La pratique de la langue d'origine par les descendants permet de bénéficier de la reconnaissance sociale à l'occasion de leur retour au pays d'origine. Saba décrit la fierté qu'il a éprouvée lors de son retour dans son village d'origine : « Quand je suis arrivé au village, certains pensaient que je ne maîtrisais pas ma langue. Ils ont commencé à me tester. Ils étaient surpris de voir que moi qui suis né hors du Burkina, je maîtrise ma langue. J'ai été félicité ».

Cependant, ces stratégies de transmission de la langue d'origine se heurtent à des facteurs sociaux de résistance. Par exemple, dans le contexte des ménages mixtes (mariage entre Ivoiriens et Burkinabè), les descendants sont partagés entre la langue du pays d'origine du parent burkinabè et celle de l'autre parent ivoirien. C'est ainsi que Miky (26 ans, L1 de géologie) est partagé entre le *mooré*, langue d'origine de son père burkinabè, né en Côte d'Ivoire (et donc appartenant à la deuxième génération de migrants burkinabè dans ce pays) et le *senoufo*, langue d'origine de sa mère ivoirienne. Miky parle plus ou moins bien la langue d'origine de son père, grâce à ses voyages fréquents au Burkina Faso. Mais il ne comprend pas la langue d'origine de sa mère. Sankara (24 ans, L2 de philosophie), partagé entre le *mooré* de son père burkinabè et l'*agni* de sa mère ivoirienne, n'a appris aucune des deux langues d'origine de ses parents. Cet étudiant ne parle que le français, le *dioula* et le *nushi*, trois langues couramment utilisées à Abidjan.

En outre, le lieu de naissance et/ou d'enfance peut favoriser ou non l'apprentissage de la langue d'origine. Pour Issaka (24 ans, L2 d'économie), le métissage linguistique de la ville d'Abidjan ne favoriserait pas l'apprentissage de la langue d'origine. Il associe ainsi le problème d'apprentissage et de pratique de la langue d'origine à la coexistence de diverses langues dans la capitale ivoirienne : « La ville d'Abidjan n'est pas une petite commune ; c'est très différent [...] Parmi les jeunes burkinabè qui reviennent au Burkina et qui ne comprennent pas le *mooré*, 95% viennent d'Abidjan. Sinon tous ceux qui viennent de l'intérieur du pays parlent bien le *mooré* ».

Sankara (24 ans, L2 de philosophie) trouve aussi dans le contexte d'Abidjan, l'explication à sa méconnaissance de la langue

d'origine de son père burkinabè et de celle de sa mère ivoirienne : « J'ai pratiquement grandi à Abidjan. Ce qui veut dire : papa ne va pas parler *mooré* avec toi, maman ne va pas parler *agni* avec toi ». En effet, dans la capitale ivoirienne, en dehors du cadre familial, la plupart des descendants de migrants ne parlent pas leur langue d'origine, même quand ils la maîtrisent. À l'école ou dans le quartier, ils ont recours à d'autres langues comme le français, le *dioula* ou le *nushi*. Ainsi, les langues les plus parlées dans l'espace public absorbent celles qui sont moins parlées.

Cela conduit à distinguer mais sans les opposer, les citadins (ceux qui viennent d'Abidjan) et les autres jeunes qui viennent de l'intérieur du pays. Les descendants de migrants burkinabè qui sont nés et ont grandi à Abidjan parlent moins leur langue d'origine au profit d'autres langues. Tandis que la plupart de ceux qui sont issus de l'intérieur du pays, parlent leur langue d'origine en plus d'autres langues.

Il faut relever cependant que le contexte d'Abidjan ne saurait suffire, à lui seul, à expliquer chez les descendants, la difficulté d'apprentissage de la langue d'origine. En effet, Béa (26 ans, maîtrise d'économie) est née et a grandi à Yopougon, une commune d'Abidjan. Mais c'est en famille, auprès de son père, qu'elle a appris le *bissa*, sa langue d'origine qu'elle parle couramment. D'autres descendants, y compris ceux venant de la capitale ivoirienne, sont en mesure de parler leur langue d'origine mais ont honte de la parler dans l'espace public ivoirien, pour ne pas se faire distinguer par leurs camarades ivoiriens. C'est le cas de Razak (21 ans, L1 de droit) : « En Côte d'Ivoire, pour parler ma langue même, j'avais honte de dire que je suis *peul* ». Abdoulaye (22 ans, L1 d'économie) reconnaît lui aussi la honte qu'il éprouvait en Côte d'Ivoire à parler le *peul* qu'il a pourtant appris en famille. En effet, la dévalorisation par l'entourage de la langue de l'enfant ne motive pas ce dernier à parler sa langue (Lucchini, 2005). Ces jeunes préfèrent se comporter comme leurs camarades ivoiriens en parlant le français, le *dioula* ou le *nushi*.

Certains récits d'enquêtés-e-s révèlent un fossé entre eux et leur langue d'origine. Dans leurs dires, se manifeste un jeu d'opposition entre leur(s) langue (s) d'origine et celle(s) de leur pays d'accueil : « Le *mooré* c'est ma langue, mais ce n'est pas ça que je parle », confie Issaka (24 ans, L2 d'économie). Autrement dit, en

marge de la langue d'origine souvent moins parlée dans l'espace public, coexistent d'autres langues, celles du pays d'accueil couramment utilisées. Les propos d'Issaka révèlent à la fois son appartenance à sa communauté de langue d'origine (le *mooré*) et sa méconnaissance de sa langue d'origine. Par ailleurs, les paroles de ce jeune suggèrent l'existence d'autres appartenances linguistiques qui se révèlent plus structurantes que sa langue d'origine. Ainsi la construction du rapport à la langue d'origine se fait en fonction des trajectoires des migrants et de celles de leurs descendants.

1. 2. Trajectoires des migrants et définition du rapport à la langue d'origine

La problématique du rapport des descendants à leur langue d'origine doit être traitée en fonction des trajectoires sociales des migrants eux-mêmes. Ces trajectoires orientent les comportements des descendants vis-à-vis de leur langue d'origine. C'est pourquoi l'expérience de la langue d'origine n'a pas la même signification pour tous.

Le premier type de trajectoire concerne les descendants dont les parents burkinabè sont nés au Burkina Faso, y ont grandi avant de migrer vers la Côte d'Ivoire où ils se sont installés. La grande majorité des enquêtés sont issus d'un tel ménage (89,10 %). L'arrivée de ces primo-migrants en Côte d'Ivoire se situe dans les années 1980 pour certains, 1990 pour d'autres. Pour ces derniers, l'attachement au pays d'origine s'exprime par la conservation de la langue d'origine qu'ils s'efforcent de transmettre à leurs descendants. L'éducation de leurs enfants, nés à l'étranger, est cependant confrontée à des tensions linguistiques où s'opère généralement un « glissement » de la langue d'origine (celle des parents burkinabè) vers une assimilation aux langues de la société d'accueil (Segalen *et al.*, 2011 : 83). C'est ainsi que se produit souvent dans l'espace public ivoirien, et parfois dans le cadre familial, l'adoption par les descendants de la langue (ou des langues) du pays d'accueil au détriment de leur langue d'origine. En effet, parler sa langue d'origine caractérise la génération des migrants tandis que celle des descendants peut y accorder plus ou moins d'importance (Segalen *et al.*, 2011 : 80).

Le second type de trajectoire concerne les descendants dont les parents burkinabè sont nés et ont grandi en Côte d'Ivoire. Ces

derniers constituent la deuxième génération tandis que leurs enfants représentent la troisième génération de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. Leur rapport à la langue d'origine n'est pas le même que celui des primo-migrants qui sont nés au Burkina Faso avant de migrer vers la Côte d'Ivoire à l'âge adulte. Certains sont plus à l'aise avec les langues du pays d'accueil qu'avec celle(s) de leur pays d'origine. La probabilité que leurs enfants apprennent leur(s) langue(s) d'origine est faible. C'est le cas de Lengani (23 ans, L3 d'économie), à qui les parents n'ont jamais appris le *bissa*, sa langue d'origine. La méconnaissance de la langue d'origine par les parents se répercute sur le rapport de leurs descendants à cette langue originaire.

Le troisième type de trajectoire concerne les descendants issus d'un ménage intergénérationnel. Leurs parents sont des Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire; mais le père est né et a grandi au Burkina Faso avant de migrer vers la Côte d'Ivoire à l'âge adulte; tandis que la mère est née en Côte d'Ivoire de migrants burkinabè. Si l'un fait partie des primo-migrants, l'autre appartient à la deuxième génération de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. Il s'agit donc d'un ménage intergénérationnel. Ces individus n'ont pas le même rapport à leur langue d'origine, dans le cas où ils partagent une même langue d'origine. On postule alors que si la pratique de cette langue est assurée pour l'un, elle l'est moins pour l'autre. Béa (26 ans, maîtrise d'économie), Adja (24 ans, L1 de lettres modernes) et Issaka (24 ans, L2 d'économie) ont chacun un père venu du Burkina Faso et une mère burkinabè née en Côte d'Ivoire. Tous résident à Abidjan. Si le père de Béa lui a transmis le *bissa*, sa langue d'origine, celui de Adja et de Issaka ne leur ont jamais appris leur langue d'origine. Dans le cas où les parents ont chacun sa langue d'origine, celui qui est né au Burkina Faso a plus de chance de pratiquer sa langue d'origine que l'autre qui est né en Côte d'Ivoire. Dans ce cas, en fonction du contexte, leurs enfants pourraient apprendre la langue d'origine qui leur est proposée.

Le quatrième type de trajectoire concerne les descendants issus de ménages mixtes où l'un des parents est burkinabè et l'autre ivoirien. Le Burkinabè – dans le cas où il fait partie des primo-migrants – peut être confronté à l'expression linguistique de celui qui est ivoirien. Cela n'implique pourtant pas que leurs descendants aient un rapport privilégié à la langue d'origine de l'autre parent ivoirien. Les enfants issus d'un tel ménage peuvent se trouver partagés entre

deux langues d'origine et pourraient finalement n'en apprendre aucune. Sankara (24 ans, L2 de philosophie) dont le père est burkinabè, parlant le *mooré*, et la mère ivoirienne, parlant l'*agni*, n'a appris aucune des deux langues d'origine de ses parents.

Le rapport à la langue d'origine, en contexte de migration, se construit dans une dynamique de réorganisation des appartenances linguistiques, parfois au détriment de la langue d'origine. Les trajectoires des migrants orientent le rapport de leurs descendants à leur langue d'origine, dans un contexte de diversité d'appartenances linguistiques. En outre, les trajectoires des descendants eux-mêmes, non identiques à celles de leurs parents, contribuent à structurer leur rapport à leur langue d'origine.

1. 3. Trajectoires des descendants et construction du rapport à la langue d'origine

La première trajectoire concerne les descendants nés en Côte d'Ivoire. Seuls ou avec leurs parents, ces derniers ont effectué plusieurs visites dans leur village d'origine au Burkina Faso. Certains y vont pour des vacances ou à l'occasion d'événements familiaux (funérailles, mariage). Ces séjours favorisent le contact avec la langue d'origine. Miky (26 ans, L1 de géologie) passait ses vacances à Koudougou chez ses grands-parents. C'est ainsi qu'il a appris sa langue d'origine. Tidjane (24 ans, L3 de lettres modernes) et Nestor (28 ans, L2 de maths) ont profité de leurs vacances au Burkina Faso pour apprendre leur langue d'origine. Ces jeunes comprennent et parlent plus ou moins leur langue d'origine.

La seconde trajectoire concerne les descendants nés en Côte d'Ivoire. Ils ont toutefois fait une partie ou l'ensemble de leur parcours scolaire au Burkina Faso jusqu'au bac. Contrairement à la catégorie précédente, il s'agit ici d'un long séjour au pays d'origine, pouvant atteindre une dizaine d'années. Ces séjours de longue durée au village d'origine favorisent la connaissance du milieu d'origine des descendants et l'apprentissage de la langue d'origine. Pema (26 ans, 2^e année de journalisme et L2 de philosophie) a passé huit ans dans le village d'origine de son père, au Burkina Faso. Sondo (30 ans, titulaire d'une maîtrise en économie) a lui aussi fait l'école primaire dans le village d'origine de son père. De retour au pays d'origine après le bac

en Côte d'Ivoire, ces jeunes parlent couramment leur langue d'origine: le *gourousi* pour Pema et le *mooré* pour Sondo.

La troisième trajectoire est composée de descendants nés en Côte d'Ivoire. Ils y ont grandi, mais n'étaient jamais rentrés au Burkina Faso avant leur admission au bac. Si on suppose que certains ne comprennent pas leur langue d'origine, il faut noter cependant que la méconnaissance du pays d'origine n'implique pas pour tous une méconnaissance de la langue d'origine. En effet, Béa (26 ans, maîtrise d'économie), née en Côte d'Ivoire, n'a connu le Burkina Faso qu'après le bac en 2014. Pourtant, c'est auprès de son père qu'elle a appris le *bissa*, sa langue d'origine. En revanche, d'autres descendants, ayant la même trajectoire que cette étudiante, ne parlent pas leur langue d'origine.

Enfin, la dernière trajectoire concerne les descendants qui sont nés au Burkina Faso avant de rejoindre la Côte d'Ivoire en bas âge avec leurs parents. Ils ont effectué leur parcours scolaire en Côte d'Ivoire avant de retourner au Burkina Faso après le bac. Certains d'entre eux ne gardent que peu de souvenir du Burkina Faso, en fonction de l'âge auquel ils ont quitté ce pays. Sansan (23 ans, L1 d'économie), né à Gaoua au Burkina Faso, est parti en Côte d'Ivoire à l'âge de quatre ans avec ses parents. De retour au pays d'origine après le bac, ce jeune n'a presque rien conservé de sa langue d'origine. D'autres, en revanche, en fonction de leur âge au moment du départ du Burkina Faso, ont conservé leur langue d'origine.

Cette diversité des profils des descendants explique la complexité de leurs appartenances linguistiques et de leurs rapports à la langue d'origine. Leurs rapports différenciés vis-à-vis de leur(s) langue(s) d'origine sont fonction de leurs propres trajectoires. Lorsque ces jeunes sont de retour au pays d'origine, la reconnaissance et l'intégration sociale sont fonction de la pratique qu'ils ont de leur langue d'origine.

2. Rapport à la langue d'origine dans une diversité d'appartenances linguistiques

2. 1. Assimilation linguistique et reconfiguration du rapport à la langue d'origine

La fidélité à la langue d'origine se manifeste lorsque, face à la menace de changement linguistique chez leurs descendants, les migrants développent des stratégies de transmission de leur langue d'origine. L'élaboration des stratégies de transmission s'apparente à une forme de résistance qui n'implique pas un rejet de l'assimilation linguistique. En même temps que le sentiment d'appartenance à la langue d'origine existe, on s'accommode de l'assimilation à d'autres langues du pays d'accueil. L'assimilation linguistique se fait dans le maintien du sentiment d'appartenance à la langue d'origine. En Côte d'Ivoire, comme dans d'autres pays africains, il n'est pas rare de voir cohabiter des individus aux appartenances linguistiques diverses. Dans ce pays d'accueil où les appartenances linguistiques des migrants burkinabè ne sont pas toujours reconnues et suffisamment valorisées, s'opèrent chez leurs descendants, dans l'espace public ivoirien, un rapport de distanciation sociale vis-à-vis de leur langue d'origine et une construction de nouvelles appartenances linguistiques. Des travaux ont montré comment les migrants burkinabè et leurs descendants en Côte d'Ivoire se rapprochent des populations du nord de la Côte d'Ivoire et créent des liens de parenté, de langue et même de religion. On assiste ainsi à une « dioulatisation » des Burkinabè, c'est-à-dire une tendance à l'assimilation culturelle (pratique religieuse musulmane, langue *dioula* et patronyme) aux *Dioula*. Ainsi, par exemple, dans les cultures populaires ivoiriennes, « tous les Burkinabè, qui ont pour la plupart appris à parler le *dioula* en Côte d'Ivoire, sont moins considérés selon leur nationalité juridique qu'en tant que *Moosé* sans qu'ils n'en soient pour autant offusqués » (Ouédraogo, 2002: 12).

Dans un contexte similaire, S. Koudougou (2010 : 98) a montré que les descendants de migrants burkinabè au Ghana opéraient une reconstruction linguistique à travers ce qu'il a appelé la « haoussisation » des *Moosé* au Ghana, c'est-à-dire une assimilation culturelle des *Moosé* aux *Haoussa*. Cela passe d'abord par l'adoption de la langue *haoussa*, devenue presque la langue maternelle des

migrants burkinabè au Ghana et de leurs descendants, langue à caractère dit « commercial ». Pour ces descendants, l'assimilation linguistique peut se faire au détriment de la langue d'origine, généralement le *mooré*.

S'agissant de l'assimilation culturelle des migrants burkinabè et de leurs descendants en Côte d'Ivoire, M. Zongo pense que « cette technique se révèle efficace dans la mesure où elle cache leur appartenance à une communauté à problèmes » (Zongo, 2006 : 31). En effet, certains descendants choisissent une autre langue parmi celles du pays d'accueil, avec l'idée qu'elle n'est pas chargée de tous les clichés portés par leurs parents depuis le pays d'origine. Cela laisse penser à une assimilation linguistique par défaut, c'est-à-dire une assimilation linguistique dictée par le contexte et les contraintes de la migration. Certes, mais cette attitude n'est pas toujours subie dans la mesure où les concernés s'en accommodent. En effet, « l'enfant qui grandit entre deux mondes aura hâte de ressembler aux autres enfants et de parler leur langue » (Rezzoug, Moro, 2011: 157).

En Côte d'Ivoire, en particulier à Abidjan, les descendants de migrants burkinabè font face à la juxtaposition de leur(s) langue(s) d'origine aux différentes « langues au milieu », c'est-à-dire celles que parlent les individus parmi lesquels on vit : « Or parler et comprendre la ou les langues du milieu dans lequel on vit (qu'on s'y sente appartenir ou non) permet de légitimer sa présence dans cet espace social » (Segalen *et al.*, 2011 : 81). Dans l'espace public du pays d'accueil, la « langue au milieu » est pratiquée par les descendants, génération après génération, au détriment, bien souvent, de la langue d'origine du père et/ou de la mère.

Dans ce phénomène d'assimilation linguistique, comme le montre C. de Heredia-Deprez (1976: 33), « la langue joue alors un rôle de cohésion sociale. Elle ne fonctionne plus seulement comme outil de communication mais aussi comme symbole d'intégration à un groupe » social qui est différent de la communauté linguistique d'origine du descendant. De cette façon, les descendants « peuvent à la longue ne plus faire partie de la communauté linguistique d'origine, tout en en parlant encore la langue : ils n'ont plus alors les valeurs liées aux variables car ils ne participent plus à leur création » (De Heredia-Deprez, 1976 : 34). Ils peuvent aussi se sentir membre de la communauté linguistique d'origine sans en parler la langue. D'où la

distinction nécessaire à faire entre, d'une part, l'appartenance à la communauté linguistique d'origine, et d'autre part, la participation à la communauté linguistique d'origine. Du fait de la migration, de nouvelles communautés linguistiques se sont créées chez les descendants, ce qui réconfigure leur rapport à la communauté de langue d'origine.

La communauté linguistique ne veut pas dire homogénéité linguistique des différents membres qui la composent. On retrouve des variations de langue au niveau des individus puisque chaque membre d'une communauté donnée peut soit appartenir à plusieurs communautés linguistiques différentes en même temps, soit remplir certains « rôles » auxquels sont attachés des variétés particulières de langage (De Heredia-Deprez, 1976: 33).

D'après J. Gumperz et D. Hymes (1972 : 35-71), c'est moins l'usage d'une langue qui définit la communauté linguistique que la manière dont les membres font interagir leurs appartenances linguistiques en fonction des situations sociales. Chaque descendant, disposant de plusieurs registres linguistiques, en fonction des contextes, peut passer d'une communauté linguistique à une autre (Garabato, Kis-Marck, 2015).

2. 2. Retour « chez soi » et ambivalence du rapport à la langue d'origine

Le retour au pays d'origine n'entraîne pas automatiquement le renforcement de l'appartenance et de la participation à la communauté linguistique d'origine, ni la perte des autres appartenances linguistiques acquises en migration. Une certaine réorganisation des appartenances linguistiques s'impose au long des trajectoires des descendants, de sorte que l'héritage linguistique reçu en Côte d'Ivoire peut se révéler plus structurant au Burkina Faso, du moins durant les premières années du retour. Cela se traduit par le besoin de conserver le lien et de communiquer entre descendants revenus de Côte d'Ivoire et ayant en partage le *nushi*, la langue des jeunes : « Quand on se retrouve entre nous [descendants], ce n'est ni le français, ni le *mooré*, c'est carrément le *nushi* qu'on parle », confie Baga (24 ans, L1 de droit). Le *nushi* est un langage né dans les *glôglô* (quartiers précaires)

d'Abidjan. Prenant le français comme base, le *nushi* y ajoute des expressions tirées des autres langues parlées à travers la Côte d'Ivoire (De Latour, 2001 : 167).

Pour ces jeunes, parler *nushi* au Burkina Faso traduit le fait qu'on est « branché » et qu'on vient de la Côte d'Ivoire. Cette pratique langagière reproduite au pays d'origine par les descendants peut être saisie à la fois comme un indicateur de l'affirmation de leur héritage commun ivoirien, et comme un système de contrôle de leur discours et de mise à distance des autres. C'est un langage codé, comme le montre Samba (30 ans, L2 de philosophie) : « Le *nushi*, ça consiste à voiler ; quand on est dans un milieu, pour que d'autres ne nous comprennent pas, et qu'on veut parler en code, on peut parler en code pour pouvoir maîtriser un peu notre système ». Le recours à cette pratique langagière, d'après E. de Latour, permet de poser la différenciation sociale ; comme « langue de la rue, le *nushi*, rassemble le groupe, le distingue du reste de la société et permet aux individus de se faire reconnaître » (2001 : 168). L'usage du *nushi* par les descendants de migrants de retour au Burkina Faso exprime ainsi une origine sociale commune, en même temps qu'il constitue un élément distinctif de ces descendants dans la société burkinabè. Mandé (27 ans, L2 de géologie) en est convaincu : « Très souvent, c'est à partir du langage. Tu dis un mot en *nushi*, net ! on arrive à te différencier comme quelqu'un qui est né en Côte d'Ivoire ». C. de Heredia-Deprez confirme aussi cela : « Qu'ils parlent leur langue d'origine ou celles du pays d'accueil (ou bien qu'ils les mélangent un peu), ils sont vite repérés, “étiquetés” comme étrangers [...] Tout acte de parole chez eux devient indice, révélateur de leur origine, de leur “étrangeté” » (1976 : 31).

De retour au pays d'origine, l'attachement à l'héritage linguistique ivoirien se fait dans un contexte où nombre de descendants éprouvent de la difficulté à parler leur langue d'origine, en particulier le *mooré* ; cela est mal perçu par la parentèle restée au Burkina Faso. Ainsi la difficulté de s'exprimer correctement en *mooré*, ajoutée à l'absence de reconnaissance sociale par la parentèle, fait que certains jeunes ne fréquentent que leurs pairs revenus de la Côte d'Ivoire, du moins durant les premières années de leur retour au Burkina Faso. Adama (27 ans, L2 de géographie) estime que ses parents restés au pays d'origine « sont beaucoup dans le *mooré* ; c'est

plus difficile pour nous ». Ces propos expriment des rapports plus ou moins complexes entre les descendants et leur parentèle, au sujet de la langue d'origine. En effet, d'après C. de Heredia-Deprez, le descendant peut avoir « le sentiment profond de perdre ses liens avec la communauté de départ s'il en perd "l'accent" ou la langue, [...] non pas seulement parce qu'il ne pourra plus communiquer avec les autres, [...] mais parce qu'on le percevra comme différent, étranger » (1976 : 34).

De retour au pays d'origine, Issaka (24 ans, L2 d'économie) éprouve de la « frustration » parce qu'il ne parle pas sa langue originaire, le *mooré*. Cette frustration, pourtant inexistante en Côte d'Ivoire, voit le jour dans le cadre du retour au pays d'origine. Sankara (24 ans, L2 de philosophie) éprouve la « honte ». Ce sentiment de honte, pourtant inexistant en Côte d'Ivoire, est ressenti au pays d'origine à cause des représentations projetées sur lui par ses parents non-migrants. Pour ces descendants, le sentiment d'appartenir à leur communauté linguistique d'origine varie selon qu'ils sont en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso. Pour Issaka, le fait de ne pas comprendre sa langue d'origine constitue, au campus, un critère de distinction sociale entre étudiants descendants de migrants, revenus de Côte d'Ivoire et les autres : « Moi, la majorité de mes amis sont des « dias » [c'est-à-dire des descendants] ». Le rapport à la langue d'origine oriente en quelque sorte les comportements relationnels des jeunes.

Enfin, l'absence de reconnaissance sociale de la part de la parentèle conduit certains descendants à redéfinir leur rapport d'appartenance à leur communauté linguistique d'origine (Aouici, Gallou, 2011 : 164). Cela se traduit par l'adhésion à des associations burkinabè de promotion culturelle, l'objectif étant, d'après eux, d'apprendre à mieux connaître leur culture et à parler leur langue d'origine. C'est ce qui a motivé Sansan (23 ans, L1 d'économie) à adhérer à l'association des ressortissants du sud-ouest du Burkina. Razak (21 ans, L1 de droit) affiche sa fierté d'appartenir à l'association *peul*. Abdoulaye (22 ans, L1 d'économie), qui éprouvait en Côte d'Ivoire de la honte à parler le *peul* qu'il a pourtant appris en famille, est fier de rejoindre l'association pour la promotion de la culture *peule*. Le rapport à la langue d'origine acquiert alors une valeur symbolique.

[Ainsi] le maintien de cette langue peut devenir un mode

d'identification lors des échanges avec le pays d'origine. Il s'agit alors de marquer son appartenance au groupe des pairs (au sens, ici, de personnes appartenant au même groupe linguistique) en maintenant la langue qui est celle « au milieu » parmi les compatriotes, car la pratique de la langue originaire permet d'affirmer sa provenance et son attachement à la société d'origine (Aouici, Gallou, 2011 : 180-181).

Cette construction ou reconstruction du rapport à la langue d'origine se fait dans un contexte de diversité d'appartenances linguistiques acquises en migration.

2. 3. Le descendant, un individu aux identités linguistiques multiples et évolutives

Du fait de la mobilité, la définition du rapport à la langue d'origine varie dans un contexte de multi-appartenance linguistique. L'appartenance à la langue d'origine est mouvante et ne se définit pas uniquement par rapport au pays d'origine, ni seulement par rapport au pays d'accueil. L'identité linguistique de chacun se caractérise par un ensemble complexe d'appartenances linguistiques qui sont plus ou moins complémentaires et antagonistes (Gaulejac, 2009). Chaque descendant se caractérise par une multiplicité d'appartenances linguistiques où se côtoient langue(s) d'origine et langue(s) du pays d'accueil. Toutes ces appartenances n'ont pas la même importance au même moment ni au même lieu (Maalouf, 1998 : 17). Ces identités linguistiques ne sont pas immuables, ni stables. R. Banégas, à la suite d'anthropologues et d'historiens, confirme cela :

[Les identités ethnolinguistiques sont] des constructions sociales évolutives et fluides ; elles ne sont jamais exclusives d'autres formes d'allégeance, car les individus sont toujours dans des situations de multipositionnalité sociale qui offrent une multiplicité d'emblèmes identitaires dont ils peuvent jouer selon les situations » (Banégas, 2010 : 223).

Ainsi, le descendant de migrant burkinabè, qui est né et a grandi à Abidjan, peut, selon la situation et le contexte d'interaction sociale, se définir alternativement par son appartenance linguistique *nushi*, ou français ou encore *dioula* (dans l'espace public ivoirien et/ou burkinabè) ; il peut encore se définir par son identité linguistique

moaaga (dans le cercle familial ou entre personnes provenant d'un même lieu, ou encore lorsqu'il est de retour au pays d'origine). Autrement dit, l'identité linguistique liée à la langue d'origine n'est pas toujours et partout le paradigme le plus dominant dans la diversité des appartenances linguistiques chez les descendants de migrants. A ce sujet, L.-J. Calvet (2005 : 83-84) cite l'exemple d'un sénégalais dont la langue d'origine est le *peul*, la langue véhiculaire le *wolof* et la langue officielle de son pays, le français. Dans cette réalité trilingue, selon les situations, il va s'insérer dans l'une ou l'autre de ces communautés linguistiques. Ainsi, c'est l'individu qui détermine son appartenance à une communauté linguistique en fonction de la situation sociale où il se trouve (Garabato, Kis-Marck, 2015).

Dans cet ensemble complexe, le rapport à la langue d'origine peut être évoqué par les descendants comme « marqueur identitaire », un rapport symbolique, même lorsqu'ils ne parlent pas leur langue d'origine (Billiez, 1985). D'ailleurs, la transmission de la langue du pays d'origine est avant tout un outil de construction identitaire en contexte de migration (Rezzoug, Moro, 2011). De la sorte, chez les descendants, « la langue d'origine est donc moins perçue dans sa fonction d'outil de communication que comme composante primordiale de l'héritage et comme marqueur d'identité » (Billiez, 1985 : 102). La construction des identités linguistiques chez les descendants est particulièrement complexe : elles apparaissent « comme mouvance, dialogue, déconstruction et reconstruction, mémoire et oubli » (Barreiro, 2004 : 40). Ces identités linguistiques construites en migration se basent sur un processus d'acculturation où interviennent le rapport aux langues du pays d'origine et à celles du pays d'accueil. Pour M. Segalen et ses collègues, « la migration consiste souvent en une réorganisation différente du plurilinguisme (transfert des langues utilisées dans d'autres sphères, nouvel agencement des langues selon l'espace de référence, sphère privée, sphère scolaire, lieu public) » (2011 : 81).

Conclusion

L'étude s'est attachée à montrer comment se construit le rapport à la langue d'origine chez les descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, et dans le cadre de leur retour au Burkina

Faso, leur pays d'origine. La migration apparaît comme un espace de réorganisation des appartenances linguistiques. Dans ce contexte, les descendants sont amenés à se situer par rapport à l'une et/ou à l'autre langue. L'article a révélé les stratégies développées pour assurer la transmission de la langue d'origine ainsi que les facteurs sociaux de résistance qui freinent ce mouvement. Il a montré comment les trajectoires des migrants et celles de leurs descendants contribuent à la construction de rapports ambivalents d'appartenance et de distanciation vis-à-vis de la langue d'origine.

Le phénomène social d'assimilation linguistique chez les descendants entraîne la reconfiguration de leur appartenance à la communauté linguistique d'origine et l'intégration aux communautés linguistiques du pays d'accueil. Le retour au pays d'origine n'implique pas automatiquement le renforcement de l'appartenance à la communauté linguistique d'origine, ni la perte des autres appartenances linguistiques acquises en migration. Parfois, l'héritage linguistique migratoire peut se révéler plus structurant que le rapport à la langue d'origine, du moins durant les premières années du retour. Le sentiment d'appartenance à la communauté linguistique d'origine varie selon que le descendant est en migration ou de retour au pays d'origine. Revenu « chez lui », le rapport à la langue d'origine devient un critère de différenciation sociale avec ses pairs restés au pays. En outre, la pratique de la langue d'origine favorise la reconnaissance et l'intégration sociale du descendant dans sa société d'origine. Ce dernier apparaît en définitive, comme un individu aux identités linguistiques multiples et fluctuantes où l'identité linguistique d'origine n'est pas figée mais dynamique et évolutive.

Références bibliographiques

Aouici Sabrina et Gallou Rémi (2011), « Les dynamiques identitaires », *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, dirigé par J. Barou, Paris, Armand Colin, p. 161-193.

Baggioni Daniel *et al.* (1997), « Communauté linguistique », *Sociolinguistique : les concepts de base*, dirigé par M.-L. Moreau, Sprimont, Editeur Pierre Mardaga, p. 88-93.

Banégas Richard (2010), « Mobilisations sociales, crises identitaires et citoyenneté en Afrique », *Alternatives Sud*, vol 17, p. 221-227

Barreiro Carmen Mata (2004), « Identité urbaine, identité migrante », *Recherches sociographiques*, vol 45, n° 1, p. 39-58.

Biichle Luc (2002), « La transmission des langues et des identités en contexte migratoire », *Hommes et migrations*, 1295, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 30 juin 2023. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1458>.

Billiez Jacqueline (1985), « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 1, n° 2, p. 95-105.

Blot Olivier (2003), *Épiphénomènes burkinabè de la crise ivoirienne*, Mémoire pour l'obtention du Diplôme D.E.A. Option Science politique, Études africaines, Université paris I Panthéon-Sorbonne Paris, année 2002-2003, <http://olblot.free.fr/epibf0.html>

Calvet Louis-Jean (2005), *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, 5^{ème} édition.

Conseil de l'Europe / Unite des Politiques Linguistiques (Strasbourg) (2014), *Projet Intégration linguistique des migrants adultes*. Rapport final de la 3ème enquête, consulté le 30 juillet 2023, www.coe.int/lang-migrants/fr

De Heredia-Deprez Christine (1976), « Pour une étude des rapports aux langues maternelles dans la migration », *Langue française*, n° 29, p. 31-44.

De Latour Eliane (2001), « Du ghetto au voyage clandestin: la métaphore héroïque », *Autrepart*, n° 19, p. 155-176.

De Gaulejac Vincent (2009), *Qui est « je » ? Sociologie clinique du sujet*, Paris, Seuil.

Garabato Carmen Alén et Kis-Marck Alexia (2015), « Le concept de 'communauté linguistique' face à la réalité du terrain », *Lengas*, 77, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 8 septembre 2023, URL: <http://journals.openedition.org/lengas/866>; DOI: <https://doi.org/10.4000/lengas.866>

Gumperz John et Hymes Dell (1972), *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication*, New York, Holt, Rinehart et Winston.

Hymes Dell (1974), « Studying the Interaction of Language and social Life », *Foundations in sociolinguistics*, p. 29-66.

Koudougou Saydou (2010), « La diaspora burkinabè au Ghana et sa descendance: insertion dans la société d'accueil et liens avec le 'father's land' », *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, dirigé par M. Zongo, Paris, L'Harmattan, p. 77-112.

Le Breton David (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.

Lucchini Silvia (2005), « L'enfant entre plusieurs langues : à la recherche d'une langue de référence », *Enfance*, vol 57, n°4, p. 299-315.

Maalouf Amine (1998), *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset.

Ouédraogo Dieudonné (2002), « Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest », *Les Cahiers du Gres*, vol 3, n° 1, p. 7-23.

Pogorowa Jérémie (2020), *Retours à Ouagadougou des étudiants burkinabè en Côte d'Ivoire. Projet migratoire et stratégies d'inscription sociale*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris).

Rezzoug Dalila et Moro Marie-Rose (2011), « Oser la transmission de la langue maternelle », *L'Autre*, vol 12, p. 153-161.

Segalen Martine *et al.* (2011), « Entre la première et la seconde génération, comment faire famille ? », *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, dirigé par J. Barou, Paris, Armand Colin, p. 65-90.

Thomas William Isaac et Znaniacki Florian (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan.